

Centre Social Protestant

Maison Protestante de la Solidarité
2 rue Brûlée
67000 STRASBOURG

SOMMAIRE

- 3** LE CSP EN BREF
- 4** ACCUEIL & ACCOMPAGNEMENT
- 5** AIDE ALIMENTAIRE
- 6** ARMOIRE SOLIDAIRE
- 7** VESTIAIRE SOCIAL
- 8** ATELIERS PARTICIPATIFS
- 9** PAUSE CAFÉ
- 10** ÇA PAPOTE !
- 11** PORTE VOIX SUR RCF
- 12** RÉCAPITULATIF DES ACTIONS
- 13** FISCALITÉ DU MÉCÉNAT
- 15** FEUILLE DE RÉPONSE

LE CSP EN BREF

Création : 1953

Reconnue d'utilité publique : 1988

Activité : Action sociale

Nombre de salariés du CSP : 3,3 ETP

Salariés mis à disposition : 2,3 ETP

Nombre de bénévoles : 100

CSP

CENTRE SOCIAL PROTESTANT



Retrouvez-nous en ligne
en flashant ce code ci-contre.



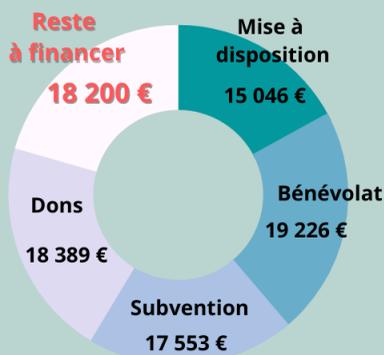
SCAN ME

ACCUEIL ACCOMPAGNEMENT

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ

VENTILATION DES RESSOURCES

(Estimation au 1er octobre 2021)



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public en difficulté, qu'il soit ou non orienté par les travailleurs sociaux de la Ville ou de la CEA, ou par tout travailleur social œuvrant dans une structure qui soutient les personnes et familles précaires. Ces personnes et familles sont accueillies quelle que soit leur situation administrative, leur religion.

FONCTIONNEMENT

Après un premier accueil assuré par un agent d'accueil salarié et une équipe de bénévoles qui font un pré-diagnostic, chaque personne/famille est accueillie par une assistante sociale pour un entretien individuel qui permet de poser un diagnostic social. Cette écoute attentive débouche sur une ou plusieurs aides en interne, une réorientation vers un autre service social ou association, une prise de RV avec tout interlocuteur pouvant aider à résoudre les problèmes des familles.

L'accompagnement social se fait en partenariat avec un référent social soit du service public (Ville de Strasbourg, CEA) soit d'une association.

Les aides proposées en interne :

- L'aide alimentaire
- L'aide vestimentaire
- Des aides financières d'urgence ou étudiées par une commission sociale, selon le montant.
- Un suivi par une psychologue clinicienne
- Des ateliers participatifs
- Des sorties culturelles ou de loisirs

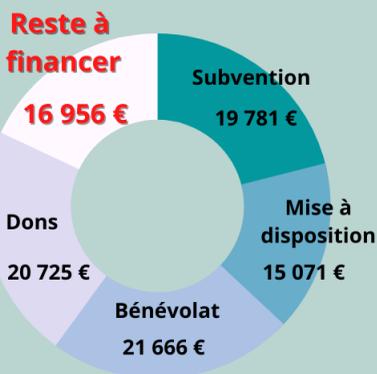
À NOTER

AIDE ALIMENTAIRE

VERS UNE AIDE ALIMENTAIRE PLUS QUALITATIVE

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ

VENTILATION
DES RESSOURCES
(Estimation au 1er octobre 2021)



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public en difficulté, qu'il soit ou non orienté par les travailleurs sociaux de la Ville de Strasbourg ou de la CEA, ou par tout travailleur social œuvrant dans une structure qui soutient les personnes et familles précaires. Ces personnes et familles sont accueillies quelle que soit leur situation administrative, leur religion.

FONCTIONNEMENT

Après un entretien individuel assuré par une assistante sociale et si l'aide alimentaire s'avère nécessaire, des colis alimentaires sont distribués lors d'une des 3 distributions hebdomadaires. Chaque famille est reçue une semaine sur 2. La composition du colis se fait conjointement par le bénéficiaire et les bénévoles en fonction des goûts, des habitudes et des régimes alimentaires de chacun. Une participation forfaitaire est demandée qui a pour objet principal de rendre le bénéficiaire acteur de sa situation, de ne pas le rendre redevable.

Depuis 2019 le CSP souhaite améliorer la qualité des produits remis. En effet, les salariés et les bénévoles pensent que : « ce n'est pas parce qu'on est pauvre que l'on doit mal manger »

Pour cela des démarches ont été effectuées pour trouver le financement nécessaire à l'achat de produits manquants dans les livraisons de la Banque Alimentaire, ou de mauvaise qualité.

Ainsi des achats d'œufs, de fruits, de légumes, de laitages, mais aussi de thé, de café soluble de sauce tomate sont réalisés dès que possible.

Une attention particulière est prêtée à l'alimentation des enfants. Les achats sont faits en priorité auprès de producteurs locaux, de préférence ayant une éthique éco-responsable, l'agriculture raisonnée est favorisée.

À NOTER

ARMOIRE SOLIDAIRE

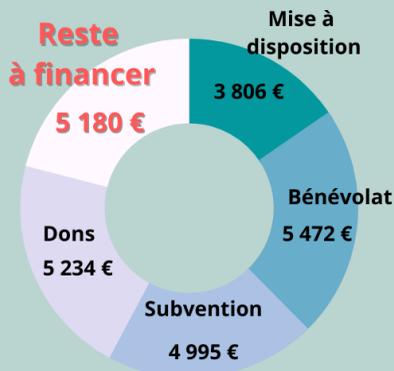
VENTE DE VÊTEMENTS D'OCCASION

LUTTE CONTRE
LA PRÉCARITÉ

LUTTE CONTRE
LE GASPILLAGE

VENTILATION DES RESSOURCES

(Estimation au 1er octobre 2021)



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

FONCTIONNEMENT

Les dons de vêtements faits au CSP sont triés 2 demies journées par semaine par une équipe de bénévoles. Les produits souillés, déchirés, en surnombre ou trop datés sont remis à l'association VETIS pour du recyclage.

Les vêtements gardés sont mis en boutique et vendus à tout petits prix à tout public : des personnes en situation de précarité, des étudiants, des clients sensibles au problème de surconsommation, des amateurs de vêtements « vintage ».

À NOTER

Les revenus générés par ces ventes tri-hébdomadaires constituent une part très conséquente du budget de fonctionnement de l'association. L'impact du COVID sur le chiffre d'affaire depuis mars 2020 est très important en raison de longs mois de fermeture puis de réouvertures perturbées par l'obligation des mesures barrière qui ont fait fortement diminué le nombre de clients

VESTIAIRE SOCIAL

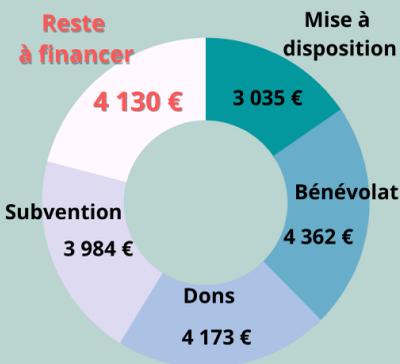
CONSOMMATION
RESPONSABLE ET
ÉCONOMIQUE

AIDE
VESTIMENTAIRE

LUTTE CONTRE LA
PRÉCARITÉ

VENTILATION DES RESSOURCES

(Estimation au 1er octobre 2021)



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public en difficulté, qu'il soit ou non orienté par les travailleurs sociaux de la Ville ou de la CEA, ou par tout travailleur social œuvrant dans une structure qui soutient les personnes et familles en situation de précarité. Ces personnes et familles sont accueillies quelle que soit leur situation administrative, leur religion.

FONCTIONNEMENT

Les vêtements mis en rayon au vestiaire social sont issus de dons de particuliers. Ils sont triés et rangés chaque semaine par deux équipes de bénévoles, avant d'être mis en vente à l'Armoire Solidaire et au vestiaire social. Précisons également que les vêtements mis en vente à l'Armoire Solidaire, boutique ouverte à tout public le mercredi et vendredi après-midi, sont les mêmes que ceux mis à disposition des personnes en difficulté orientées au vestiaire social.

Après un entretien individuel assuré par une assistante sociale ou sur orientation d'un travailleur social, un rendez-vous est donné au bénéficiaire un jeudi matin. Une participation symbolique est demandée. Les personnes peuvent accéder au vestiaire social une fois par trimestre, soit une fois par saison, si leur situation le requiert. Elles sont accueillies par une équipe de trois bénévoles.

À NOTER

En 2018, la participation financière pour tous de 1€/adulte (0,50€/enfant) a été réinstaurée. Le bénéfice tiré des ventes du vestiaire social permet de financer l'achat de fournitures scolaires pour les enfants les plus défavorisés. Chaque année, ce sont des dizaines de kits de rentrée qui sont distribués aux familles afin qu'elles puissent appréhender plus dignement et sereinement la rentrée scolaire.

ATELIERS PARTICIPATIFS

CUISINE, COUTURE, BOIS

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

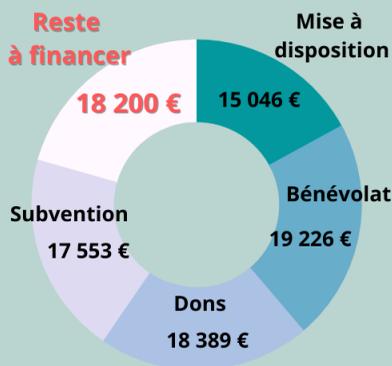
LIEN SOCIAL

INTERCULTURALITÉ

ANIMATION

VENTILATION DES RESSOURCES

(Estimation au 1er octobre 2021)



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public en difficulté repéré par les assistantes sociales du CSP, dans le cadre d'un accompagnement social. Personnes isolées, en recherche de lien social, personnes en recherche d'emploi, personnes en apprentissage du français. De 4 à 8 personnes sont invitées à participer aux ateliers.

FONCTIONNEMENT

Les ateliers de cuisine ont lieu deux vendredis par mois dans une salle paroissiale. Un menu préalablement défini par l'animatrice sociale avec l'un des participants est confectionné avec le groupe. Le repas est pris en commun.

Différentes thématiques sont abordées : cuisiner équilibré, cuisiner avec un petit budget ou avec les denrées fournies par la Banque alimentaire, les économies d'énergie en cuisine...

Les ateliers « Bredede » ont lieu de la mi-octobre à début décembre. Ils remplacent alors les ateliers cuisine. Lors de ces ateliers, différentes variétés de petits gâteaux sont confectionnées par kilos dans le but d'être vendus, principalement à l'occasion de notre présence au Village du Partage du Marché de Noël de Strasbourg.

Les ateliers de couture ont lieu deux mercredis par mois. L'animatrice sociale anime ces ateliers en proposant différents travaux de couture : confection de sacs, accessoires et vêtements, reprise de vêtements abîmés... mais réponds aussi à des commandes institutionnelles.

L'atelier bois a lieu une semaine sur deux dans un local mis à disposition par le Centre Communautaire Martin Bucer à HautePierre. Il est encadré par 2 bénévoles, les participants retapent ou customisent des petits meubles. Ceux-ci sont offerts par la SEMIS, association partenaire.

Les meubles terminés sont ensuite proposés à la vente lors de diverses manifestations de la SEMIS, principalement (Grand Bazar et autres ventes caritatives).

À NOTER

Au-delà de l'intérêt interculturel, technique ou artistique, la création de lien social et la pratique du français autour d'une activité commune sont les principaux objectifs visés par ces actions.

La mise en vente des productions tend à valoriser le savoir-faire des bénéficiaires et à redonner confiance à des personnes qui ont été parfois fragilisées par leur parcours de vie.

Les ateliers n'ont pas pu fonctionner pendant toute la crise sanitaire.

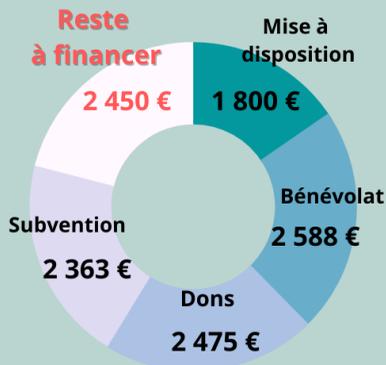
PAUSE CAFÉ

INTÉGRATION
SOCIALE

PROMOTION DU
LIEN SOCIAL

ACCUEIL DE
JOUR

VENTILATION DES
RESSOURCES
(Estimation au 1er octobre 2021)



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public, sans orientation. Accueil inconditionnel, anonyme et gratuit.

FONCTIONNEMENT

Chaque mardi après-midi, la Pause Café accueille des personnes à la rue, en errance, marginalisées ou tout simplement à la recherche de lien social pour un temps de pause, au chaud. Boissons chaudes et gâteaux sont servi par une équipe de bénévoles.

Il ne s'agit pas d'un accueil social. Toutefois, les bénévoles de la Pause Café sont disponibles pour écouter les personnes qui le souhaitent et peuvent les réorienter vers un service social si besoin, vers la permanence du CSP notamment.

À NOTER

Les bénévoles s'engagent à participer une fois par mois à un groupe de parole animé par une psychologue.

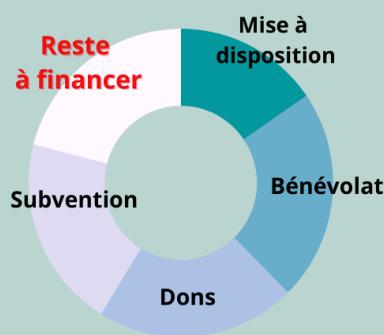
Lors de ces réunions, les problématiques rencontrées lors des permanences - en lien avec le public accueilli - sont abordées et des outils peuvent être proposés par la psychologue pour accompagner les bénévoles dans leur mission.

ÇA PAPOTE !

Situ états un animal
 X un objet
 X une plante
 X une couleur
 X une personne célèbre
 X un plat
 X un lieu
 X un événement
 X une émission
 X un dessin
 Si j'étais... je serais...

ATELIER
SOCIOLINGUISTIQUE
INSERTION SOCIALE ET
PROFESSIONNELLE
INTERCULTURALITÉ

VENTILATION DES
RESSOURCES
 (Estimation au 1er octobre 2021)



CHIFFRES : Cf fiche
"Pause café"

PUBLIC CONCERNÉ

Personnes allophones, en apprentissage du français, à l'exception des débutants. Prérequis : niveau A2 du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) ou équivalent.

FONCTIONNEMENT

« Ça Papote ! » consiste en des temps de conversation en français, par binômes. Chaque binôme est constitué d'un bénévole francophone et d'une personne en apprentissage du français.

La finalité de l'atelier est de permettre au bénéficiaire de perfectionner sa compréhension et production orale ainsi que sa production écrite, dans le but de pouvoir répondre à des situations concrètes de la vie quotidienne.

Les objectifs sont divers : comprendre et répondre à un courrier administratif, préparer le passage du code de la route, préparer un entretien d'embauche, préparer un entretien de naturalisation...

Des outils de travail sont mis à disposition par le CSP : manuels, livres de lecture simplifiée, accès à internet, ainsi que l'accès à un bureau si besoin. L'accompagnement initial dure 6 mois mais peut se prolonger si le binôme le souhaite.

À NOTER

Les bénévoles eux-mêmes bénéficient d'un accompagnement d'une durée de six mois. De deux à quatre heures par mois, une professionnelle du FLE intervient, en binôme avec une des assistantes sociales, pour répondre aux questions des bénévoles et leur apporter des outils méthodologiques. L'assistante sociale est présente pour tenter d'apporter des réponses aux questions d'ordre social auxquelles les bénévoles sont confrontés.

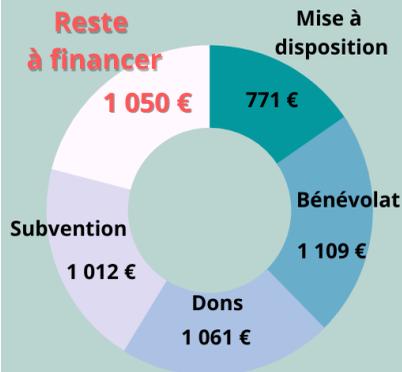


PORTE-VOIX SUR RADIO RCF

LUTTE CONTRE
L'EXCLUSION
COMMUNICATION

VENTILATION DES RESSOURCES

(Estimation au 1er octobre 2021)



PUBLIC CONCERNÉ

Porte-Voix est une émission radio qui donne la parole à ceux qui ne l'ont pas : personnes en situation de précarité, public migrant, bénévoles, etc...

FONCTIONNEMENT

Le CSP est invité par RCF à co-animer bénévolement l'émission Porte-Voix pour une série de 10 émissions. Chaque mois, une thématique différente est choisie par l'équipe du CSP : dignité alimentaire, aide vestimentaire, précarité menstruelle, bénévolat...

Une relation de confiance doit être préalablement établie entre l'animatrice et l'invité, qui va être amené à témoigner de son vécu. L'invité est en général une personne accompagnée ou qui a été accompagnée par le CSP, ou un-e bénévole.

L'émission est diffusée deux fois par semaine et est disponible en podcast sur le site de la radio.

À NOTER

Porte-Voix est partagée avec l'association TJL (ToutJourLà), qui soutient et accompagne les jeunes de 15 à 25 ans.

NOS ACTIONS

en un coup d'œil

	Objectif Social	Public concerné	Coût de l'action	Ressources du CSP	Reste à financer
Distribution alimentaire	Lutte contre la précarité alimentaire	Public précaire	114 709	94 199.	20 510 € 29.3%
Armoire solidaire	Financement des actions sociale du CSP à travers la vente solidaire	Tous publics	30 537	25 077	5 460 € 7.8 %
Vestiaire social	Accès aux premières nécessités pour les plus démunis	Public précaire	23 098.5	18 968.5	4 130 € 5.9%
Pause-café / ça papote	Favoriser le lien social et la solidarité	Public précaire et bénévoles	13 702.5	11 252.5	2 450 € 3.5%
Ateliers participatifs	Lien social et autonomie	Public précaire	101 790	83 590	18 200 € 26%
Mission accompagnement	Mettre en œuvre les mesures d'accueil et d'accompagnement social des publics	Public précaire et bénévoles	101 790	83 590	18 200 € 26%
Porte-voix	Donner la parole aux plus démunis	Public précaire	5872.5	4822.5	1050 € 1.5%
TOTAL			391 500	321 500	70.000 € / 100 %

Fiscalité du mécénat



Seuls les dons, en nature ou en numéraire sont éligibles au crédit d'impôt.
Ces dons peuvent également être dénommés : mécénat.

Un parrainage (ou sponsoring) avec contrepartie n'est pas éligible aux crédits d'impôt.

Le don peut être réalisé par un particulier ou une entreprise :

▶ **Particulier** : le crédit d'impôt est de :
66 % (plafond jusqu'à 12 000 € de crédit cumulé annuel pour un foyer fiscal)
ou 75 % pour l'IFI (plafond 50 000 € par an de crédit d'impôt).
Ce dernier est donc plus avantageux (75 % au lieu de 66 % en IR ou 60 % en IS, 50 000 € au lieu de 12 000 € en IR ou 20 000 € en IS).

▶ **Entreprise** : le crédit d'impôt est de 60 %
(plafond 20 000 € ou 5 pour mille du CA).

Le CSP étant une association Reconnue d'Utilité Publique, le particulier peut choisir de déduire soit en IR, soit en IFI (sachant que l'IFI est un peu plus intéressant car le crédit d'impôt est de 75 % contre 66 % en IR)

NB :

IR = Impôts sur le revenu

IS = impôts sur les sociétés

IFI = impôts sur la fortune immobilière

Feuille de réponses

Nom de l'entreprise :

Souhait d'intervention

1. Ne souhaite pas intervenir pour l'instant :

Raisons :

- Pas de politique de mécénat
- Pas le temps
- Pas les moyens financiers

2. Souhaite intervenir :

Sous forme de mécénat financier :

A hauteur de : _____ €

Rythme :

- Une seule fois :
- Pluri annuel :

Sous forme de mécénat en nature :

Forme du mécénat :

Sous forme de mécénat de compétences :

(Je souhaite apporter une prestation spécifique)

- Sous forme de conseils
- Sous forme d'accompagnement spécifique
- Sous forme d'audit/ études
- Autres :

Suites du partenariat

Souhaitez-vous envisager une suite à notre partenariat : oui / non

Sous quelles formes :

